

# Les effets toxiques du **PPCR**

1 AN

PLUS TARD

## Le protocole PPCR ... ... et ses conséquences

49-3

**FORCE OUVRIÈRE n'a pas signé ce protocole :**

- Une grille autofinancée par le reclassement à des échelons inférieurs,
- Gains d'indices ridicules,
- Inversions de carrière pour un grand nombre d'agents avant/après PPCR.

Attirer l'attention sur quelques points d'indice acquis à crédits



En profiter pour délester l'agent

Vous venez d'autofinancer discrètement votre réforme

### 1<sup>er</sup> effet kiscool !

- Suppression de la bonification d'ancienneté,
- Allongement de carrière,
- Poursuite des fusions de corps,
- Transformation d'une Fonction publique de carrière en Fonction publique de métier,
- Création de cadre d'emploi et de corps interministériel,
- Casse du statut général et particulier des corps de la Fonction publique.



Avec le **SNP2E FO...**

**...réagis à cette ignominie !**

# Les effets toxiques du PPCR

1 AN

PLUS TARD

2<sup>ème</sup> effet pas...cool !

## Le PPCR aurait dû :

- Imposer une même grille aux trois versants de la Fonction publique afin de faciliter la mobilité  
→ ce n'est pas le cas puisque certains corps ont préservé une grille atypique.



## Le RIFSEEP :

outil de mobilité n'a pas l'effet escompté, son contrecoup :

- Frein à la mobilité,
- Source de discrimination entre fonctionnaires.

## Mensonges en vrac ...

- Le report de l'application de la grille PPCR (2018),
- Les augmentations de cotisations s'appliquant,  
= perte de salaire

- Augmentation de la CSG,
- Compensation financière absente,

= personnels dans l'attente et perte de salaire !



C'est pour toutes ces raisons que nous devons nous mobiliser le **jeudi 22 mars** afin de stopper cette politique, qui met en place des outils dans le seul but d'anéantir le service public au travers de la Fonction publique et de ses fonctionnaires.